



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060918

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 15/04/2025 14H55 C:024129 I:38324
V/REF : MAIL
V/Appel du Mardi 15/04/2025 a 14H55

GAGNEUX SERVICES IMMOBILIER

36 RUE TRONCHET
69006 LYON

IMMEUBLE : EDISON
21 RUE EDISON
69003 LYON

Vaulx en Velin, le 17 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°21 EDISON - CONTACTER MME CHAPON (LOCATAIRE) TEL *07 68959232*
CONTACTER SI BESOIN MR FRAISSE (GEA) TEL *06 46246636*

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR : DESCENTE D'EAU PLUVIALE QUI FUT DANS
L'IMMEUBLE

Donneur d'ordre : M. C TOUSSAINT-FRAISSE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 15/04 A 18H00 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
NOUS CONSTATONS QU'IL NE S'AGIT PAS D'UNE FUITE MAIS D'UNE OBSTRUCTION
DE LA COLONNE EAUX PLUVIALES PAR DES FEUILLES
- DEBOUCHAGE MECANIQUE DE LA COLONNE AU NIVEAU DE LA BOUCHE
D'EVACUATION
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 16/04/25 a 13H28 joseph.gagneux@gagneuxsi.fr
MP LCOMPTER Email envoyé le 16/04/25 a 13H28 Mme S PERRUSSEL

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060918

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
1,50	H.Personnel Débouch. mécanique le 15/04	2	115,67		173,50
1,50	Sup.H.50%-Déb.mécaniq. +17h/20h-Sa 7/12h	2	57,84		86,76
TOTAL H.T.					289,38
T.V.A. a 10,00%					28,93
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>318,31</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.